Fondation VD 3209

Tréchadèze

Un projet en partenariat avec le Musée des Ormonts, le Groupement de la Construction d'Ormont-Dessus et l'Office du Tourisme des Diablerets

Fondation VD 3209
Route du Pillon 12
1864 Vers-L'Eglise

C'est donc le **5 mars 1798** que Tréchadèze est passé de simple pâturage de basse altitude à haut lieu historique. Ce sont ces deux volets que la Fondation VD 3209 se propose de présenter en ouvrant ce chalet au public. La partie habitable, restée en l'état d'origine, permettra de faire découvrir comment vivaient les agriculteurs de l'époque. Tandis qu'aux alentours du chalet, seront présentés les événements qui en font aujourd'hui un haut lieu historique, tant pour les Ormonts que pour l'ensemble de la Suisse.

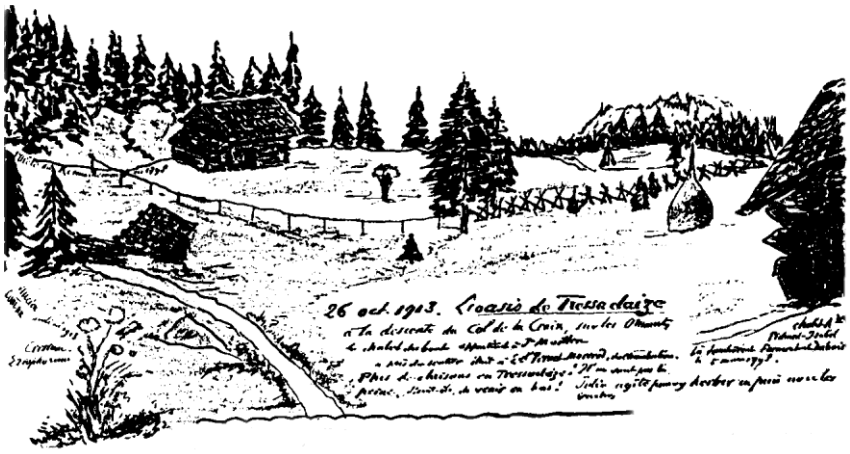

Pour comprendre cette période nous nous proposons de passer en revue- sous forme de panneaux- les différents événements qui se déroulèrent de la Révolution française de 1789 au Traité de Vienne de 1815. Ces panneaux accompagnerons le sentier menant au site. Par ailleurs, l'amélioration des accès est également prévue.

L'amélioration des accès menant au site est également prévue ainsi que son animation par des informations sur la faune, la flore et tout autre sujet traitant de la région.

Pour la partie pâturage :

Situé à 1400 mètres d'altitude, au même titre que la région du Lavanchy/ La Ville, ces pâturages étaient des lieux intermédiaires dans le système de remuage qui prévalait à l'époque . Le bétail y passait quelques semaines fin mai début juin, avant de rejoindre les pâturages plus élevés sans parler des hautes montagnes occupées de mi-juillet à fin août. C'est à cette période, que les foins et les voison[1] étaient récoltés à l'altitude de Tréchadèze. C'est à ce niveau que le bétail remontait du fond de la vallée où les derniers "regains" avaient été engrangés pour y attendre les premières neiges et y manger la récolte de l'été. Ensuite, vers Noël / Nouvel-An, bétail et paysans retrouvaient le village. Probablement que des enfants sont allés à l'école depuis cet endroit fort isolé.

[1] *Voisons : les foins qu'on récolte dans un pré qui a déjà été brouté. Philippe C. Frei et Mary-Claude Busset, « Des particularités du parler aux Ormonts », Edition à la Carte SA, 2002*

Les plans cadastraux de 1771 (ci-contre) attestent sept bâtiments sur le replat de Tréchadèze et une clairière de plus d'un hectare. Dont le seul chalet rescapé, tout au plus deux de ces constructions avaient une partie habitable. Les autres n'étaient que des granges.

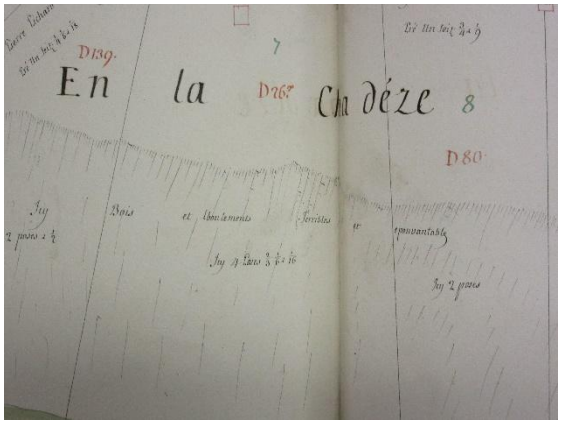

Plan de cadastre de 1771

Photo de 2014

La partie habitation fort modeste comporte une chambre, seul lieu chauffable, où toute la famille dormait mais également mangeait et passait les rares moments de libre que le travail leur laissait. La cuisine, sans cheminée à l'époque, et à demi plafond servait certes à préparer les repas mais surtout à conditionner le lait (crème, beurre, fromage) et comme zone de transition entre l'écurie et la chambre .

En collaboration avec le Musée des Ormonts, nous avons là une occasion unique de présenter la simplicité, l'austérité et le dépouillement dans lequel vivaient les habitants de cette vallée et ceci jusqu'au milieu du 20ème siècle.

Photos de l'intérieur du chalet, 2014

Au fond de la vallée des Ormonts, Tréchadèze : pâturage de basse altitude ou haut lieu historique?

Depuis 1789 et la Révolution française, les idées progressistes arrivent au Pays de Vaud et inquiètent les bernois. Le 16 août 1789, Leurs Exellences de Bernes (LL.EE.) donnent l'ordre au Gouvernement d'Aigle « d'établir des patrouilles afin de veiller à la sûreté du Pays … » En 1791, plus précisément le 14 juillet est organisé dans la campagne des Jordils, près d'Ouchy, un banquet pour commémorer l'anniversaire de la prise de la Bastille. Le lendemain des fêtes semblables ont lieu notamment à Rolle et à Vevey. On y prononce des discours applaudissant aux victoires de la République française, des toasts sont portés à la Liberté, à l'Egalité et à la Fraternité. Berne réagit rapidement et demande des informations plus exactes sur ces désordres. Les années 1794, 1795 et 1796 sont marquées par des relations toujours plus tendues entre Berne et la France.

En 1795, l'avènement de la Première République française (26 octobre 1795 au 9 novembre 1799 (Coup d'Etat du 18 brumaire) et de son Directoire désigne Napoléon Bonaparte général en chef de l'Armée d'Italie.

C'est dans ce contexte, qu'à Paris se crée le Club Helvétique qui se passionne pour les élans révolutionnaires français. Frédéric César de la Harpe en est un membre influent et encourage les vaudois à s'émanciper du joug bernois. Pour le Directoire qui cherche à s'assurer le libre passage vers l'Autriche et l'Italie, c'est l'occasion rêvée. Il manque encore juste un « incident ».

C'est au début décembre 1797 lors d'un dîner au Palais du Luxembourg que le jeune général Bonaparte et les membres du Directoire français décident de « préparer et de hâter autant que possible la révolution de la Suisse par le moyen d'une intervention dans ce pays ».

Alors que le Général Ménard, qui revient d'Italie à la tête d'une armée de quelques 10'000 hommes, longe le Jura, les événements du 24 janvier allaient dans le sens espéré par la France. Dans la nuit du 25 au 26 janvier, « l'incident de Thierrens » donne le prétexte à l'entrée des troupes françaises dans l'éphémère République Lémanique (du 24 janvier au 8 février) avant qu'elle ne laisse la place à la République Helvétique et au Canton du Leman.
Si dans un premier temps, les troupes françaises peuvent être considérées comme libératrices, très vite elles vont se comporter en conquérantes. Ordre de réquisition, emprunts de plusieurs centaines de milliers de livres jamais rendus, saccages, etc. A partir du 5 mars et la disparition de l'Ancienne Confédération, ces pratiques vont se généraliser à travers tout le pays où se déroulent batailles, déprédations et pillages. D'une « révolution vaudoise » nous sommes rapidement passés à un changement d'occupant. Un 24 janvier en forme d'ouverture de la porte à la conquête de la Suisse par le Général Bonaparte.

Ce n'est pas seulement une question de biens matériels, le 14 février déjà, les régiments vaudois sont convoqués à Montbenon. De 1798 à 1815 ce sont près de 15'000 Vaudois qui mourront de blessures, d'épuisement, de faim, de froid, et de maladie sur les champs de bataille napoléoniens.

Après Ménard, arrivé le 28 janvier, c'est le Général Brune qui le remplace le 17 février. Il est désigné Commandant en Chef de l'Armée d'Helvetie. Désormais c'est lui qui est en charge de la question suisse.

Son objectif, prendre Berne !

Il ne peut risquer d'être pris à revers par des troupes de l'Oberland bernois renforcées d'Ormonans restés fidèles à l'Ancien Régime. Raison pour laquelle, il prépare une attaque simultanée, sur le Col du Pillon et sur la ville de Berne, après l'avoir isolée. Pour le côté Pillon, le 25 février, il désigne le Chef de Brigade Michel Chastel commandant du poste d'Aigle et de ses environs. Pour mener l'attaque directe sur Berne, il désigne le Général Schauenbourg qui arrive par le Nord du Pays.

Le 4 mars dans l'après midi, la colonne du lieutenant-colonel Gabriel Forneret, forte de 700 hommes quitte Bex pour Gryon, le Col de la Croix et occuper Ormont-Dessus. La neige est profonde et la colonne se trompe de chemin ce qui lui fait perdre beaucoup de temps et de force. Un bivouac est improvisé à Taveyanne et ce n'est que le lendemain vers 7 heures du matin, après avoir franchi le Col de la Croix que Forneret et ses hommes atteignent Tréchadèze où ils sont attendus par 200 Ormonans placés sous les ordres des lieutenants Moillen, Culand, Pernet et Pichard. Les combats font plusieurs morts de part et d'autre avant que Forneret ne soit touché par une balle (selon certaines sources, une pointe de fossoir glissée dans le canon du fusil de Moïse Nicolier de la Sernanty). Grièvement blessé, il est transporté par ses hommes qui battent en retraite. Il décédera le lendemain à la Cure de Gryon avant d'être enterré sous l'arbre de la liberté planté sur la place du Marché de Bex. Un monument à sa mémoire et à celle des braves tombés au combat de La Croix fut érigé en 1925. En 2019 il fut déplacé au cimetière de Tavalles.

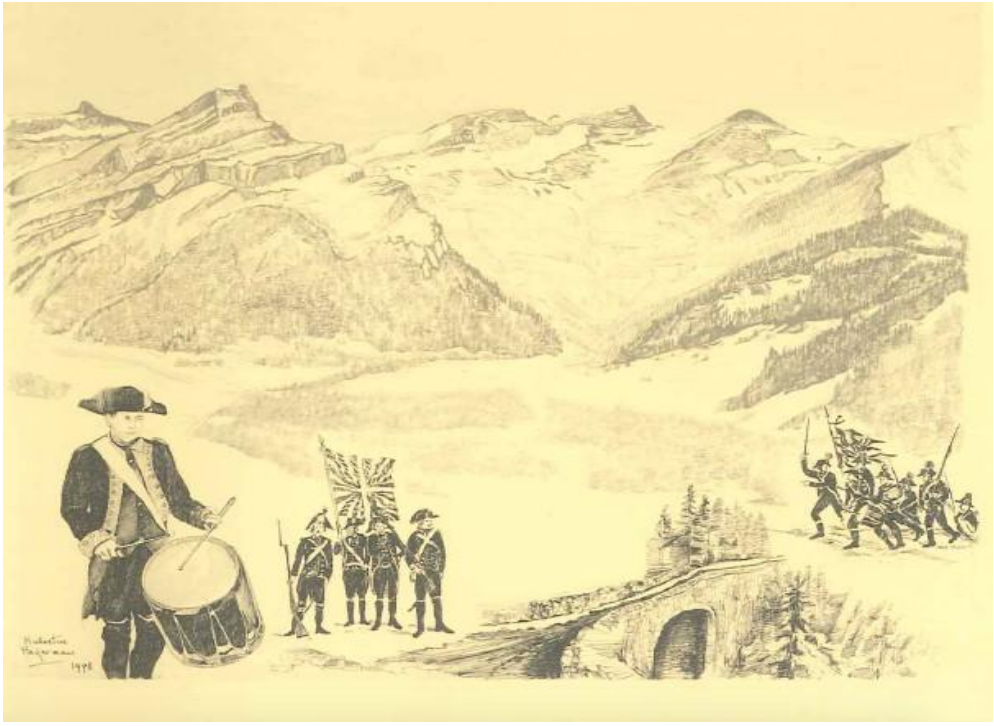

Pendant ce temps Chastel est parti d'Aigle par Ollon, Panex et Plambuis avant de séparer sa troupe en deux colonnes. Une avant garde de 400 hommes, commandée par Clavel part en direction de la Forclaz où d'âpres combats ont lieu, les maisons sont disputées une à une. Violence et pillage font fuir femmes et enfants.

Le solde de la troupe, près de 500 hommes sous les ordres de Blanchenay s'empare d'Exergillod, du pont de la Tine et du pont des Planches, avant que la capitulation ne soit signée entre le Chef de Brigade Chastel et le Commandant Ormonan Chablaix .

A Vers l'Eglise, on a été informé de la tournure des événements de la Forclaz. Fischer, le Commandant des troupes bernoises se retire par le col du Pillon. Dans l'après midi, Chastel rejoint le Plan des Isles (Les Diablerets) où il prend connaissance de ce qui c'est passé à Tréchadèze.

Des morts et une inutile victoire des Ormonans...

Le 14 mars les députés des Ormonts, Jean Alexandre Busset et Emanuel David Pernet entrent à l'Assemblée de Lausanne et acceptent la constitution. Les suppléants sont Frédéric Favre et Jean Emanuel Pernet.

Ce même 5 mars, après les batailles de Fraubrunnen, de Neuenegg, et du Grauholz, le Général Schauenbourg occupe et saccage la ville de Berne. Après Soleure et Fribourg, c'est la ville qui abrite la Diète fédérale qui tombe en mains françaises. Il en est ainsi fini de l'Ancien Régime Suisse.

C'est à Aarau le 12 avril que fut proclamé la République Helvétique une et indivisible inféodée à la France de Napoléon. Contestée dès son avènement, les révoltes se poursuivent notamment à Nidwald, où les nombreux orphelins laissés par les combats sont placés sous la protection de Jean Henri Pestalozzi.

Le modèle unitaire français se révélera inadapté à la Suisse et ses différentes religions, langues et cultures. S'ensuivent 5 années d'instabilité, de coups d'état et aussi d'occupation par les troupes françaises, autrichiennes et même russes, avec l'arrivée par le Gothard, en 1802, du Général Souvorov et ses 25'000 hommes.

Devant une situation financière catastrophique due en particulier à l'entretien des troupes étrangères, le premier acte du Gouvernement helvétique issu du deuxième coup d'état du 8 août 1800, est de remettre sur pied la perception des dîmes et cens abolis en 1798. Si cette mesure aurait eu une chance d'être acceptée par la population, le projet d'encaisser les redevances en retard de 1798, 1799 et 1800, est fort mal accueilli dans les campagnes vaudoises épuisées par les réquisitions des occupants.

Les paysans envahissent les châteaux et brûlent les documents fondant les droits féodaux. C'est la révolte des " bourla-papey " (brûle papier).

Une pétition en faveur d'un rattachement à Berne recueille l'approbation de près de 15 % de la population vaudoise ce qui prouve que la résistance à la " Révolution " ne se limite pas au Nord du canton et aux Ormonts. Face à cette situation, les fédéralistes gagnent du terrain et lorsque Bonaparte fait mine de retirer ses troupes en août 1802, la guerre civile éclate mais aussitôt stoppée par la médiation proposée par le même Napoléon.

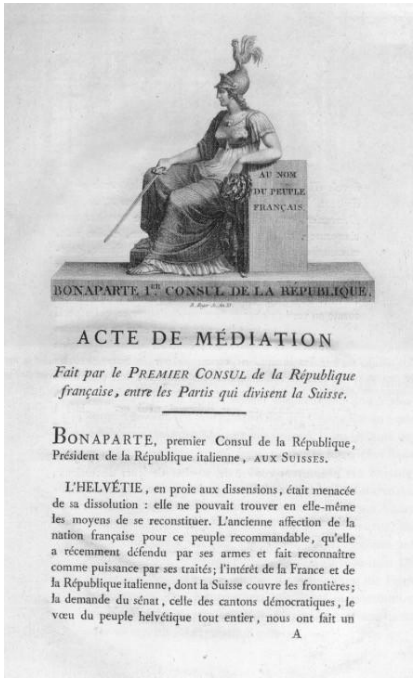

C'est le 30 pluviôse de l'an 11 (19 février 1803) qu'est « donné », à Paris, l' Acte de Médiation, dont la rédaction doit beaucoup à Bonaparte lui-même. Il met en place un système fédéraliste avec une constitution pour la Suisse et surtout, 19 constitutions cantonales, plaçant les 6 nouveaux cantons (St Gall, Grison, Argovie, Thurgovie, Tessin et Vaud) au même niveau que les 13 anciens.

Jusqu'à l'abolition de l'Acte de Médiation le 29 décembre 1813, la Suisse retrouve la paix en devenant un état vassal de la France.

C'est en date du 21 novembre 2018 que l'Etat de Vaud et la Fondation VD 3209 ont signé un Droit Distinct et Permanent (DDP). Celui-ci accorde à la Fondation la jouissance, durant 50ans, du dernier chalet de Tréchadèze aillant vécu à la bataille du 5 mars 1798.

Si vous êtes sensible à l'idée de faire connaître un pan très souvent méconnu de notre histoire tant locale que nationale, nous vous remercions d'ores et déjà de votre attention et de votre soutien qui peut se concrétiser sur le compte :

Banque Raiffeisen Alpes Riviera Chablais Vaudois
1865 Les Diablerets
IBAN CH23 8080 8009 6442 2954 0

Ou par Twint à l'aide du QR code ci-dessous

Fondation VD 3209

TWINT

Le nom de chaque donateur sera inscrit sur un panneau à l'entrée du site restauré.
Le Conseil de Fondation reste à votre disposition pour tous renseignements.

Conseil de Fondation

Président
Philippe Nicollier
079 623 54 14
bphn@bluewin.ch

Membre
Philippe Pichard
079 417 56 88
picharddiable@bluewin.ch

Membre
Olivier Français
079 332 00 01
o.français@hotmail.com

Membre
Nadia Gloor
079 338 30 07
gloor.nadia@bluewin.ch